



BULLETIN MUNICIPAL

SOMMAIRE

Le mot du maire

Bilan travaux 2010

Les projets en cours

Éléments de budget 2011

Environnement

Quelques brèves

A l'École laïque Jean Macé

Au Collège du mont-Bar

État-civil

Bloc-notes et agenda

Encart

Les fêtes de l'été

Le mot du maire

Malgré toute l'énergie que nous pouvons y mettre, nos concitoyens ne sont pas toujours bien informés de la marche des affaires municipales. Nous n'allons pas nous lancer, ici, dans la recherche des responsabilités, mais il nous faut sans cesse améliorer la communication sur la vie de la commune.

En effet, quand on est dans l'action, et que l'on s'efforce de faire le mieux qu'on peut, on a tendance à considérer que faire, et à plus forte raison faire bien, suffira pour que la vérité s'impose.

Or ce n'est pas nécessairement le cas. Il faut expliquer, communiquer.

Pour cela, il y a la presse locale qui se fait régulièrement l'écho des travaux du conseil municipal et qui rend compte des réalisations municipales. Il y a aussi le site internet dont les mises à jour quasi-quotidiennes demandent beaucoup de temps, et qui s'efforce, au-delà de l'activité municipale, de rendre compte de la vie de notre petite cité.

Mais les affaires municipales sont de plus en plus complexes, et il n'est pas facile de les exposer simplement et d'en faire apparaître tous les enjeux. Cela demande, de notre part, de la pédagogie et, de votre part, des efforts et un peu d'indulgence.

Cet effort est d'autant plus nécessaire que nous sommes à mi-mandat et que les projets que nous avons lancés commencent à arriver à la maturité qui précédera leur réalisation.

Nous espérons que vous trouverez, dans ces quelques pages, de quoi satisfaire votre intérêt pour la vie de notre cité et ses projets.

Et de les soutenir : c'est la plus grande marque de confiance que vous nous ferez !



Bilan des travaux d'investissement 2010

Le montant des dépenses d'investissement réalisées en 2010 s'est élevé à 220 000 € TTC sur le budget général, à 102 500 € TTC sur le budget de l'eau et à 59 000 € TTC sur le budget assainissement.

Voici la liste (non exhaustive) de ces travaux :

Bâtiments (€ TTC)	
Aménagement de la mairie (études)	39 594
Maison de santé (études)	2 707
Huisseries de l'école (tranche 3)	19 722
Maison de la faune sauvage (solde)	12 134
Camping : borne de vidange camping-cars ; accumulateur d'eau chaude	7 200
Église : toiture du chœur et de la sacristie	13 982
Voirie (€ TTC)	
VC Menteyres et Châteauneuf ; rue Gabriel Breul et de Fonteline (MAS)	68 675
Restauration des ponts Le Mallet et Salettes	12 494
Piste forestière de Sauzet	11 709
Autres travaux (€ TTC)	
Aménagement aire de jeux et boulodrome Fonteline	17 528
Équipement informatique école	13 455
Outillage	716
Eau (€ HT)	
Reprise captage Fonteline 1	29 258
Alimentation en eau potable des villages de Besses et Chaduzias	73 257
Assainissement (€ HT)	
Réhabilitation poste de relevage de la Gare	39 420
Réfection assainissement du camping	8 925
Desserte du lotissement Les Doniches 2	4 544
Schéma directeur d'assainissement des villages	6 000

Les projets en cours

Le point sur le projet de maison de santé

En janvier dernier, le projet a fait l'objet d'une décision de principe favorable de la part de la Région Auvergne pour l'attribution d'une subvention de 288 000 € au titre du Fonds régional d'Aménagement et de Développement durable du Territoire (FRADT) à prendre sur l'enveloppe de 420 000 € prévue pour la Communauté de communes des Portes d'Auvergne.

L'attribution de cette subvention importante nous a permis de « boucler » le plan de financement de la Maison de santé et nous a donné des garanties sur la réalisation de cet équipement.

C'est la qualité du dossier monté avec l'aide des professionnels de santé qui nous a permis d'emporter cette décision et d'aboutir, le 8 avril, (malgré quelques velléités de remise en cause) à la signature, entre le Pays du Velay et la Communauté de communes, du contrat

Auvergne + qui venait officialiser l'attribution de cette subvention.

Parallèlement, nous avons lancé les études en vue de la conception du projet, avec le cabinet d'architectes Trinh et Laudat, de Saint-Flour, qui avait été retenu en novembre. Au même moment, le Casino, avec lequel nous étions en pourparlers depuis un an pour l'inciter à venir s'installer à proximité de la Maison de santé, nous a fait connaître ses conditions : compte tenu du caractère récent de son implantation actuelle, le coût restant à la charge de la commune était trop important, surtout que cela amenait ce grand groupe français de distribution à demander une participation importante à une petite commune rurale comme la nôtre. Cette issue a permis d'envisager l'implantation sur place du commerce d'Alain et Patricia Rocher qui fait aujourd'hui partie du projet sur lequel nous travaillons.

Le 12 mai, les architectes ont présenté aux futurs utilisateurs une esquisse qui fait actuellement

l'objet d'une réflexion de la part de ceux-ci, avant d'enclencher le processus de mise au point du projet : avant-projet sommaire, avant-projet détaillé, dossier de consultation des entreprises, appel d'offres. Cette phase d'études devrait se dérouler jusqu'à la fin de l'hiver prochain, de manière à pouvoir démarrer les travaux au printemps 2012 et à disposer, pour l'hiver 2012-2013 d'un bâtiment clos et couvert où les entreprises pourront travailler en vue d'une ouverture au printemps 2013.

Parallèlement, des investisseurs privés se sont positionnés à proximité du projet, ce dont nous nous réjouissons et les félicitons, reconnaissant dans leurs projets une belle preuve de foi dans le regain d'activité que la MSP apportera à la commune.

Sachant que d'ici le 1^{er} janvier 2013, les 3 stations d'essence du canton devront fermer, nous avons envisagé la construction d'une station automatique à proximité (en face de la gare). Malheureusement, nous n'avions pas la maîtrise foncière, le propriétaire demandait un prix élevé et le terrain n'était pas dépollué. Ces problèmes ont pénalisé notre projet, tandis que la commune de Monlet a souhaité adosser une telle installation au garage qu'elle a en projet de construire. La faible distance entre les deux bourgs nous a amené à penser que le service serait assuré dans des conditions correctes, d'autant que l'abandon nous évitait de réaliser investissement non négligeable (de l'ordre de 180 000 €).

Jardin d'enfants à Fonteline

Ce projet a une triple justification : réaliser une aire de jeux pour les enfants, un espace naturel de détente et de rencontre intergénérationnelle tout en réhabilitant un magnifique site qui a été pendant longtemps un dépôt de gravats. Les travaux commencés en 2010 (terrassment) seront terminés à l'automne. Ils ont été exécutés en quasi-totalité (sauf la végétalisation des talus) par les employés municipaux en collaboration étroite avec la commission cadre de vie. L'ensemble comprend : une aire de jeux sécurisée pour jeunes enfants, un parcours VTT à obstacles, un terrain de jeux de ballons et de boules, deux tables de pique-nique (dont une avec accessibilité handicapés). Les ornements s'inspirent de la flore et de la géologie locales. Des panneaux aux entrées précisent le règlement : pas de véhicules motorisés, ni de chiens en liberté ; casque VTT obligatoire ; enfants sous la responsabilité des accompagnateurs (parents ou autres).

L'aire de jeux pour jeunes enfants a été contrôlée positivement par SOCOTEC ; de ce fait, depuis le 16 mai, elle est en service.

Étant donné la sécheresse qui sévit actuellement, les plantations et autre gazon se feront à l'automne, ainsi que la pose d'une barrière bois sur la partie basse.

Coût TTC de l'ensemble : 17 527 €, en 2010, et 18 000 € (prévision 2011).

Réhabilitation de la mairie

Les travaux avancent rapidement : le lot maçonnerie est en grande partie achevé. Aucune « mauvaise surprise » n'a été enregistrée, si ce n'est la présence d'une fosse septique s'ouvrant dans la courette, en parfait état de fonctionnement, mais qui a été comblée avec du ciment pour assurer la stabilité de la cage de l'ascenseur.

Une visite tout public a été organisée le samedi 7 mai en présence de Jean-François Panthéon, architecte. Le vent violent et la poussière ont peut-être découragé les visiteurs.

La liste des quinze entreprises retenues après appel d'offre est affichée sur le panneau réglementaire. Parmi celles-ci, quatre sont des entreprises locales : M. Ampilhac et fils, Ph. Chabanne, B. Favier et J. Saintenac. Des ouvertures ont été créées sur un bâtiment en comptant déjà un certain nombre : elles sont indispensables à la sécurité du public (de nos jours, chaque salle recevant du public doit avoir deux ouvertures vers l'extérieur). De même, l'accessibilité à l'étage grâce à un ascenseur est incontournable, faute de quoi l'étage aurait dû être condamné.

Bibliothèque

Elle sera située au niveau 1 du bâtiment mairie (rez-de-chaussée par la courette) pour des raisons de portance des planchers et de nombre de personnes (la présence de plus de 19 personnes à l'étage aurait signifié la mise en place d'un escalier de secours extérieur). Avec l'appui de la directrice de la BDP, la municipalité mène une réflexion dans plusieurs axes :

- **l'aménagement des nouveaux locaux** que nous voulons conviviaux avec espaces adultes, enfants, point internet et coin exposition ;
- **le futur fonctionnement** : les heures d'ouverture seront plus nombreuses, l'animation, notamment en direction des enfants, plus attractive. Pour créer cette nouvelle dynamique, nous faisons appel à de nouveaux bénévoles - hommes et femmes - désirant offrir un peu de leur temps à un lieu de culture et de rencontre essentiel en milieu rural

pour venir étoffer l'équipe actuelle et apporter de nouvelles idées d'animation en lien avec les associations locales et la BDP.

Piste forestière du mont-Bar

Après appel à concurrence et examen des offres en commission d'appel d'offres, les travaux ont été attribués à l'entreprise Pastre (Fix-Saint-Geney), la moins-disante, pour un montant de 49 702 € HT, avec une subvention de 70 à 80%. La piste concerne trois communes : Allègre (2 206 m) ; Céaux d'Allègre (1 486 m) et Monlet (757 m), soit au total 4 449 mètres. C'est la commune d'Allègre qui assure la maîtrise d'ouvrage. Pour tenir compte du fait que le « tour de Bar » constitue un lieu de promenade très fréquenté des dispositions spéciales ont été prises : la piste sera moins large (de 3m à 3.5m), empierrée (pas en basalte concassé sur lequel il est impossible de marcher) seulement aux endroits le nécessitant. Les souches seront évacuées, des panneaux réglementant la fréquentation des engins mécaniques seront installés.

Ouverture de la décharge de gravats à Monchaud

Suite à la fermeture de la décharge non contrôlée de Pinet, il était devenu urgent pour les artisans de la commune de trouver un lieu de stockage pour les déchets résultant de la démolition. Cette démarche ne relève pas des compétences obligatoires d'une commune, mais nous avons souhaité faciliter le travail des entreprises de la commune et alléger la facture des propriétaires. En effet, le dépôt des gravats sera gratuit, et donc non facturé par les entreprises aux habitants de la commune. Ce dépôt officiellement déclaré auprès des services de l'État est soumis à une réglementation très stricte qui a été approuvée par les utilisateurs, à savoir les artisans de la commune, le SICTOM, et, dans quelques cas très précis et encadrés, des entreprises extérieures à la commune travaillant sur le territoire de celle-ci.

Ce dépôt, fermé par une barrière, n'est en aucun cas à la disposition des particuliers qui auraient des gravats à évacuer. Ceux-ci, s'ils payent une redevance OM sur la commune, devront s'adresser au SICTOM, via la commune qui leur fournira un bon leur permettant de les déposer au Chier d'où ils seront transférés à Monchaud par les soins du SICTOM.

Travaux de voirie

Cette année, près de 155 000 € TTC seront consacrés à la voirie (dont 130 000 € aux voies communales) :

- **Voies communales** : rue G. Breul-rue de Fonteline ; renforcement rue N.-D. de l'Oratoire ; VC 5 après Besses en direction de Chantegrès ; grosses réparations de voirie (emplois) sur diverses voies.
- **Chemins ruraux** : dans le secteur de Chaduzias, Besses et la Clède
- **Pistes forestières** (subventions entre 70 et 80%) : le tour du mont-Bar (voir par ailleurs) et Coste-genille (Menteyres)

Schéma d'assainissement des villages

Le bureau d'étude Montorier a réalisé le schéma d'assainissement des villages. Il faut, en effet, savoir que, pour toute transaction ou travaux d'aménagement nécessitant une autorisation de travaux, il convient de présenter un système de traitement des eaux usées. Afin que chaque habitation dispose d'une solution d'assainissement, une étude dans chaque village, maison par maison, a été réalisée par la commune.

Il convient de signaler que le Grenelle de l'environnement préconise, dans les villages, quand cela est possible, un assainissement individuel qui est à la charge des propriétaires. L'étude laisse ressortir que, dans la plupart des villages et pour chaque maison, une solution est possible. Ce n'est que dans le village de Besses que l'on a recensé une majorité de maisons pour lesquelles aucune solution n'est envisageable. Dans ce cas seulement, un assainissement collectif peut être proposé. Si l'on ne veut pas voir un jour un champ de ruines en lieu et place de ce village, il est nécessaire d'agir : c'est dans ce but que nous avons réuni les habitants de Besses pour leur proposer un assainissement collectif. La commune construira donc un assainissement collectif à Besses. Le projet sera subventionné et les habitants participeront en payant un droit de branchement qui a été porté à 1 000 € HT pour l'ensemble de la commune. Par la suite, ils paieront une taxe d'assainissement annuelle, comme tout ménage raccordé au réseau collectif.

Un point noir existe à l'entrée du village de Châteauneuf : il sera résorbé par une connexion au réseau collectif du bourg, dans la limite des maisons pouvant physiquement se raccorder.

Chantier de jeunes

Nous accueillerons du 3 au 24 août une équipe internationale de jeunes volontaires sur un chantier consistant à restaurer le charreyron des

porteurs d'eau (de la D13 à la rue N.-D. de l'Oratoire). L'équipe sera composée de 12 jeunes de 3 nationalités et de 2 animateurs chargés, l'un, du chantier et, l'autre, de la vie quotidienne du groupe. Ils seront hébergés au collège du mont-Bar. L'objectif du séjour ne se situe pas seulement au niveau du chantier, mais portera aussi sur la découverte de l'environnement humain et patrimonial. Ainsi, ces jeunes participeront-ils aux diverses manifestations organisées dans la commune au cours de leur séjour.

La rénovation et la protection des captages d'eau potable de Fonteline

En 1994-1995, la commune avait entamé la procédure de protection des captages de Fonteline rendue obligatoire par la loi sur l'eau de 1992. L'étude conduite en 1996 par un hydrogéologue agréé avait conclu qu'il n'était pas possible de protéger les deux captages réalisés en 1960, pour la raison que les constructions implantées à proximité avaient altéré la qualité des eaux ; elle concluait qu'il convenait de déplacer les ouvrages captants avant d'engager la procédure de protection.

Sous le mandat précédent, un forage avait été logiquement entrepris dans le pré situé au-dessus, jusqu'à une profondeur d'environ 80 mètres, mais n'avait rien donné. Pour tenir compte de cet échec, nous avons repris le projet plus modestement en remontant à partir des captages existants, en espérant que l'on pourrait ainsi échapper partiellement aux sources de pollution.

Le captage de Fonteline 1 (situé au-dessous des tennis) a été refait en 2010. Il nous a permis d'améliorer la quantité captée (de 120 à 160-190 m³/jour). Cette eau est propre à la consommation humaine à condition d'être traitée. Le coût des travaux a été de 27 828 € HT, subventionnés à hauteur de 14 610 € par l'Agence de l'Eau (à la charge du service communal de l'eau : 20 604 €).

Cette année, nous avons entrepris la réfection de Fonteline 2 (situé au-dessus de l'ancien lavoir). Nous avons, là aussi, amélioré la quantité captée (de 145 à 160 m³/jour). De surcroît, la ressource est de bonne qualité sanitaire. Le coût des travaux a été de 38 796 € HT, subventionnés à hauteur de 20 368 € par l'Agence de l'Eau.

Sur ces deux chantiers, les études ont été conduites par le Bureau AB2R (16 650 € HT) et les travaux ont été réalisés par les entreprises Fabien Leydier-David Charrat (Allègre).

En tenant compte du captage de Fix, la commune disposera donc de 385 m³/jour d'eau non traitée, dont 240 m³ non pompés (Fix) qui

suffira largement à satisfaire les besoins (120 m³/jour en moyenne ; 180 m³ en plein été). L'eau de Fonteline 1 sera gardée en réserve, en cas de problème.

Dès cette année, la procédure de protection des captages va pouvoir être engagée ; la publicité sera assurée à l'occasion d'une enquête publique.

Plan local d'urbanisme

Au début du mandat, la commune a lancé la révision de plusieurs documents devant orienter l'organisation du territoire communal pour une dizaine d'années.

Les **plans d'occupation des sols** (POS) ont été supprimés en 2000, avec obligation de passer en plan local d'urbanisme (PLU). L'étude menée depuis 3 ans est sur le point d'aboutir.

La procédure de révision de notre zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) avait été engagée quand la loi Grenelle II, votée en juillet 2010, a supprimé les ZPPAUP pour les remplacer par des **aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine** (AVAP) sans prévoir de dispositions transitoires. Et, comme les décrets d'application de la loi n'ont pas encore été publiés, nous sommes dans l'impossibilité d'achever la mise au point de ce projet.

Les projets de **schéma d'assainissement** et de **règlement de boisement** sont achevés et sont prêts à être soumis à enquête publique.

Nous attendons donc que l'État publie le décret organisant les AVAP pour lancer les 4 enquêtes publiques simultanées qui permettront de mettre en application ces documents. On nous annonce le décret relatif aux AVAP pour le mois de juin ; si la promesse est tenue, les enquêtes publiques pourraient avoir lieu au 4^{ème} trimestre. C'est à ce moment-là que les habitants de la commune pourront faire valoir leurs demandes.

Aménagement du camping municipal

La saison 2010 s'est terminée par un déficit de fonctionnement de 6 069 € dû à une baisse sensible de la fréquentation (-20%). Entre 2009 et 2010, les recettes ont diminué de 12,33% alors que les dépenses n'ont augmenté que de 3,91%. Pour promouvoir le terrain de camping et tenter de le rendre plus attractif une borne de vidange pour les camping-cars a été installée en 2010. La borne est installée au camping sur l'espace libre après le vestiaire, à droite, emplacement qui permet de préserver le calme et la tranquillité des campeurs. Elle fonctionnera grâce à un système de jetons qui seront disponibles à l'accueil du camping pour la

saison 2011, puis à l'Office du tourisme et dans différents commerces.

Le montant total de cet investissement s'élève à 13 988 €. La commune a obtenu une aide au titre du CG2D 2^{ème} génération de 3 000 € et un fonds de concours de la CCPA de 5 494 €, ce qui laisse un montant de 5 494 € à financer par la commune. Les retombées économiques de ce nouvel équipement pourront être appréciées à la fin de la saison 2011.

Par ailleurs, une réflexion plus globale est en cours à propos de l'avenir du camping municipal. En effet, si durant des années celui-ci a fait la joie et le bonheur de ses usagers, et parmi lesquels beaucoup de fidèles, les équipements ont beaucoup vieilli et, malgré un suivi régulier, l'ensemble du bloc sanitaire aujourd'hui hors normes aurait besoin d'être entièrement rénové. D'autre part, et afin de permettre à nos campeurs de se retrouver au sec et en groupe lors des caprices de la météo, la construction d'un local d'une cinquantaine de m², avec une cheminée/barbecue pourrait être envisagée. Un

hébergement « locatif » (mobil-homes ou chalets) est également à l'étude. La principale difficulté reste bien entendu de trouver les financements, car, rappelons-le, il s'agit d'un équipement situé sur un terrain privé avec une gestion municipale, même si nous bénéficions d'un bail à long terme et d'un loyer modéré.

Installation d'artisans

La commune a apporté, dans la mesure de ses moyens, une aide à l'installation ou au développement de plusieurs entreprises sur son territoire, sous forme d'aides pour la viabilisation.

David Haquin a installé son entreprise de construction de bâtiments en bois à l'entrée sud d'Allègre, dans un ancien garage. Dynamic Bois Charpente s'étend à l'arrière de ses locaux actuels et, dans le secteur des Doniches, trois jeunes entrepreneurs en travaux publics et réparation automobile vont s'installer.

Éléments du budget 2011

- **Taux d'imposition** : la commune va percevoir les nouveaux impôts locaux issus de la réforme de la taxe professionnelle. En 2011, la commune conservera l'intégralité de ses recettes fiscales sans avoir recours à une augmentation d'impôt. Si vous constatez une augmentation de vos impôts locaux (taxe habitation, foncier bâti ou foncier non bâti), celle-ci n'est pas le fait de la commune, mais d'autres collectivités (région, département ou communauté de communes) ou de l'État (revalorisation des bases).

- **Subventions aux associations** : tous les responsables d'association ont été reçus en mairie pour évoquer la nouvelle répartition des subventions : le choix s'est porté sur une aide significative aux associations ayant un projet pour 2011. Par contre, toutes les aides jusqu'à 100€ ont été supprimées car elles ne sont financièrement d'aucun secours. Toute association qui aura à l'avenir un projet (accueil de groupes, déplacement, animation, etc.) pourra compter sur une aide substantielle, mais restant toutefois dans le cadre des possibilités financières de la commune.

- **Investissement** : suite aux efforts de désendettement consentis par les diverses équipes

municipales qui se sont succédées depuis une quinzaine d'années, la situation financière de la commune est saine. En 2010, l'excédent de la section de fonctionnement permet de virer 188 000 € en investissement, ce qui couvre le remboursement annuel du capital de la dette (73 500 €) et permet d'envisager de nouveaux travaux d'investissement à hauteur de 85 000 €.

Le budget s'équilibre en fonctionnement à 896 856 € et en investissement à 1 326 298 €. A noter que nous sommes à mi-mandat : c'est à ce moment-là que se réalisent les principaux investissements et que les besoins budgétaires sont les plus forts.

En dépit de l'emprunt long terme de 320 000 € contracté pour 270 000 € pour la rénovation de la mairie et pour 50 000 € pour la construction de la maison de santé, compte-tenu de la tombée d'emprunts de 2012 à 2015, le capital restant dû sera stable (419 000 € au 01/01/2011 contre 431 000 € au 01/01/2015)

La réalisation de la maison de santé en 2012, pour un coût de 720 000 € mais subventionnée à 80%, ne grèvera pas le budget. Les annuités de l'emprunt réalisé pour compléter le financement seront couvertes par les loyers des occupants.

Environnement

Nous sommes particulièrement attentifs à notre environnement pour lequel nous avons un souci constant d'amélioration afin de le rendre plus esthétique, plus convivial, pour que les visiteurs d'un jour en gardent une bonne impression et nous quittent avec l'envie de revenir à Allègre.

Nettoyage de printemps

Une équipe de bénévoles accompagnés par trois élus a parcouru, le 19 mars dernier, les rues d'Allègre ainsi que les abords, munis de sacs poubelles afin de ramasser de nombreux détritiques de toutes sortes. La récolte une fois de plus a été impressionnante. Un goûter bien mérité a ponctué ce moment de travail dans la convivialité. Nous remercions toutes les personnes qui ont répondu à notre appel.

Cette opération suscite plusieurs remarques : chacun d'entre nous est conscient de la nécessité d'avoir un environnement propre et soigné. Les employés de voirie ne peuvent indéfiniment arpenter les rues du bourg pour ramasser ce que certains jettent négligemment de manière quotidienne. Il est donc impératif que chacun se responsabilise pour protéger l'environnement et le maintenir propre et accueillant. C'est un geste simple : il suffit de n'abandonner aucun déchet d'aucune sorte (y compris les mouchoirs en papier et les mégots ou paquets de cigarettes) sur le domaine public, sans oublier les déchets de tonte, les branches d'arbres abattus, la sciure, autant de déchets de végétaux qui ont un point de collecte : la déchetterie du Chier (ouverte au public les mercredis après-midi et les samedis matins).

La semaine dernière encore, les employés municipaux ont entamé le balayage de printemps des rues. Ce travail était à peine terminé qu'aussitôt les « dépôts sauvages » ont repris. De quoi décourager les meilleures bonnes volontés !

Déjections canines

On en remarque beaucoup moins jonchant les rues, à la satisfaction de tous. Il reste le problème des chiens errants qui non seulement salissent les rues, mais aussi et surtout représentent un danger pour la population. Tout le monde connaît la loi (tout chien, quelle que soit sa taille, doit être

conduit en laisse sur le domaine public). Nous ne souhaitons pas la faire appliquer de manière brutale, mais il n'y a pas d'autre solution une fois que plusieurs rappels à la loi ont été effectués sans effet.

Poubelles dans le bourg

Le SICTOM assure dans le bourg un ramassage des ordures ménagères deux fois par semaine, le matin. Les habitants sont tenus de déposer leurs ordures le matin-même du jour de ramassage, devant leur porte, soit dans un récipient étanche, insonore, muni d'un couvercle s'opposant à l'accès des mouches, rongeurs et autres animaux, soit dans des sacs plastiques homologués fermés pour que tout risque d'épandage soit écarté même en cas de renversement du sac.

Si quelques containers demeurent en place ça et là, c'est en raison de l'étroitesse de certaines rues qu'emprunte le camion de ramassage. En aucun cas les poubelles restant en place ne doivent être remplies par d'autres habitants que ceux des quartiers concernés.

Notre bourg, que les visiteurs qualifient régulièrement, de magnifique, mérite de notre part toutes les attentions pour le rendre encore plus beau.

Projets en lien avec l'environnement

La réhabilitation de la décharge de Fonteline en terrain de jeux pour les enfants, la restauration des charreyrons par des chantiers de jeunes, le fleurissement du bourg (en place depuis longtemps), l'opération « Vitrites hors cadre » en liaison avec la CCPA sont autant d'actions à inscrire dans la même logique d'amélioration de notre cadre de vie. La commission du même nom au sein du conseil municipal s'investit beaucoup dans ces différents projets.

Quelques brèves

Changement au sein du conseil municipal

Comme il l'avait précisé au moment des élections municipales, Marcel Meyssonier a quitté

son poste d'adjoint responsable de la voirie à mi-mandat. Mais il n'a pas démissionné comme le bruit en a parfois été colporté : il est redevenu un simple conseiller, toujours prêt à donner un coup

de main, en particulier au nouvel adjoint qui l'a remplacé : Stéphane Charrat.

Recrutement d'un contrat aidé

Le conseil municipal a décidé de recruter Stéphane Goupil, habitant à Allègre. Le contrat court sur une période de 6 mois, au rythme de 20 heures par semaine, renouvelable sous certaines conditions. L'aide de l'État s'élève à 60% du salaire avec exonération de charges. Sa mission sera, entre autres, de nettoyer les recoins des rues, les ruelles et charreyrons qui font le charme du village et qui sont pour certains carrément impraticables.

Beaucoup de grilles, portails et huisseries attendent aussi la visite du pinceau. Autant de travaux et biens d'autres que nos employés de voirie repoussent sans arrêt car ils travaillent souvent dans l'urgence, sur des missions prioritaires ne laissant que fort peu de temps pour d'autres chantiers.

Un employé de voirie à l'honneur

Jeudi 17 Février, Joël Ribeyre a reçu des mains du maire la médaille d'argent communale pour 20 ans au service de la commune. Joël est rentré à la commune en 1989 à l'occasion d'un remplacement avant d'être titularisé en 1990. Il est aujourd'hui agent de maîtrise en charge de la responsabilité de l'équipe technique.

Toutes nos félicitations pour cette distinction amplement méritée.

Fêtes d'Alègre médiéval (19^{ème} édition)

Vous trouverez le programme par ailleurs.

L'installation : les bénévoles de l'association invitent chacun d'entre nous à donner un peu de son temps pour aider à l'installation du décor, du **lundi 11 juillet au vendredi 15 juillet**, chaque fin d'après midi. Votre participation, même modeste, est indispensable à la bonne marche de la fête. **Rendez-vous tous les soirs à 17h00 sur la place du Marchédial.** Contact : Miléna Bartolini (04 71 00 79 74 ou am@netline.fr)

Vitrines hors cadre

Pour la deuxième année, en étroite collaboration avec Noëlle Champarnaud, de la CCPA, nos vitrines abandonnées retrouveront vie du 17 juin à mi-novembre. Ce sont, en tout, une quinzaine de devantures qui vous dévoileront leurs charmes d'antan grâce au talent de nos nombreux artistes locaux : peinture, sculpture, mosaïque, vitrail, dentelles, robes, ... Un jeu simple permet aux plus jeunes de trouver un intérêt à la promenade allant

de la rue du Saint-Esprit à la rue Porte-de-Ravel en passant par le centre-ville. Il s'agit de compter les brebis (peut-être pas toutes noires !) dissimulées par les artistes dans les vitrines. Le résultat final est à quérir auprès de la bergère qui vous attend à l'Office de tourisme. Chaque vitrine rappellera aux passants qu'elle avait eu son heure de gloire : une carte postale ancienne, agrandie, parlera aux plus anciens, étonnera les plus jeunes qui n'ont pas connu l'intense activité commerciale d'antan.

Communauté de Communes des Portes d'Auvergne

Panneau informatif : un panneau informatif déroulant donnera l'essentiel des informations locales aux passants. Il sera installé rue du mont-Bar, côté droit montant, après avoir dépassé l'ancienne gendarmerie.

Halte-garderie : cette structure ouverte les mardis et jeudis de 9h00 à 17h00 ne semble pas répondre aux besoins locaux, ni au rythme des naissances. Une réunion de concertation doit se tenir en présence des services de la CAF et de la PMI pour envisager un autre mode de fonctionnement.

Centre d'environnement : Noëlle Champarnaud, assistée de quelques bénévoles, poursuit le travail de mise en place des activités autour de l'environnement naturel et historique. Un partenariat avec le Groupe géologique de Haute-Loire vient d'être mis en place. Pour l'instant, nous nous sommes concentrés sur un programme à la journée pour les classes de primaire et collège (6^{ième} et 5^{ième}). Ce programme comprend à la fois des visites sur le terrain et l'exploitation du musée du mont-Bar pour lequel de nombreuses idées d'évolution se font jour. Il conviendra maintenant de se pencher sur des programmes allant jusqu'à une semaine (à la manière du collège de Vence qui a séjourné à Allègre du 2 au 6 mai). L'hébergement ne pourra plus s'envisager au collège, mais au centre « Les Tilleuls » (ancienne école Saint-Martin) en cours de restauration pour l'accueil de groupes.

Départs-arrivées

Françoise Amiguet, assistante sociale, a rejoint un autre service de la MSA, au Puy-en-Velay, après avoir exercé près de 30 ans à Allègre. Un moment de convivialité a marqué son départ. Pour l'année 2011, elle est remplacée par Aline Tournon.

Florence Falco a pris, le 1^{er} janvier, ses fonctions de directrice des maisons de retraite d'Allègre et Saint-Paulien.

Valérie Bost, chef de la brigade de gendarmerie d'Allègre, a été promue au grade d'adjudant-chef ;

en conséquence, elle nous quittera dans le courant de l'été. Son successeur vient de Chaumont

(Haute-Marne).

A l'École laïque Jean-Macé

Combat pour un poste

Devant l'annonce de la suppression du quatrième poste d'enseignant à l'École Jean Macé, l'ensemble de la communauté éducative (parents, enseignants, élus) s'est mobilisé pendant près de 2 mois au travers de nombreuses manifestations.

L'école rurale est un enjeu majeur, à la fois culturel, économique et social. Notre territoire, classé en ZRR (zone de revitalisation rurale), est particulièrement fragile et défavorisé sur beaucoup de plans. Il devrait à ce titre bénéficier d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics. Or, au lieu de cela, on lui applique en matière d'éducation (et de services publics, plus largement) les mêmes critères draconiens fondés sur le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux. A l'école, les premières victimes de l'augmentation des effectifs dans les classes sont, bien évidemment, les enfants en difficulté, c'est-à-dire ceux qui ont le plus besoin de l'école et de ses différentes structures (dont les RASED, eux aussi en voie de démantèlement).

Après une réunion d'information préalable, une première action a été menée **le 14 mars**, jour de rentrée de vacances, devant le portail de l'école.

Le 22 mars : réunion publique Centre George Sand à laquelle avaient été conviés les parents des écoles voisines. Une cinquantaine de personnes (élus d'Allègre, parents et enseignants) ont exprimé leur inquiétude face à la dégradation des conditions d'enseignement dans nos écoles rurales. Ils ont également dit leur incompréhension devant le « grand écart » permanent en matière de politique éducative, mais aussi de santé (deux priorités parmi d'autres en matière de services publics), entre la volonté affirmée de maintenir, voire revitaliser le milieu rural et la traduction totalement contradictoire qui en est faite par les actes au quotidien.

Le 1^{er} avril : une délégation de trois personnes conduite par le maire rencontre Jean Boyer, sénateur.

Le 1^{er} avril : les parents et enseignants organisent la nuit de l'école à partir de 20h30.

Le 2 avril : la délégation est reçue en audience par Jean Proriol, député. Elle fait la proposition d'un éventuel regroupement pédagogique avec l'école de Monlet (3 classes à Allègre et une classe à Monlet).

Le 4 avril : une délégation de quatre personnes toujours conduite par le maire est reçue en audience par l'inspectrice d'Académie. La délégation réitère sa proposition de mise en place d'un regroupement pédagogique avec l'école de Monlet.

Le 5 avril : jour du Comité technique paritaire (CTP), nous participons à la manifestation organisée par les syndicats devant l'Inspection académique. Jean-Luc Fraisse prend la parole au nom des nombreux maires présents, ceints de leur écharpe tricolore. Deux parents d'élèves sont reçus par l'inspectrice d'Académie. En vain, l'administration, inflexible, maintient son projet de fermeture du poste.

Le 14 avril : réunion de synthèse à l'école afin de rendre compte des différentes actions. L'option RPI (regroupement pédagogique intercommunal) a été rediscutée : elle fera l'objet d'un questionnaire auprès des parents d'élèves.

Fin avril, le Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN), instance regroupant le préfet, des élus locaux et des délégués syndicaux entérine la décision de l'Éducation nationale prise le 5 avril... par 19 voix contre les fermetures et 5 abstentions..., mais il s'agit d'une instance seulement consultative !

Et maintenant ? Nous n'aurons plus que 3 postes d'enseignants à l'école avec beaucoup de cours et beaucoup d'élèves par classe. Le mouvement s'est amplifié au plan national dans toutes les couches de l'opinion. L'Association des maires ruraux et, même l'Association des Maires de France, ont demandé que cesse cette politique.

Dernière minute : lors d'un conseil d'école (mardi 31 mai 2011), la directrice de l'école a donné le résultat du questionnaire adressé aux parents d'élèves de l'école sur l'idée d'un RPI (regroupement pédagogique intercommunal) : 60% des parents ont répondu, parmi lesquels 66% sont défavorables à un regroupement pédagogique.

Classe de découverte

Le combat pour le maintien du quatrième poste a été perdu, mais l'entrain à l'école reste intact. Tous les trois ans, plusieurs classes partent en séjour de découverte pendant une semaine. Cette année, 41 enfants, du CE1 au CM2, sous la

responsabilité de leurs enseignants (Sylvie Bonnefoy et Pascal Cubizolle) ont séjourné au Grau d'Agde, avec au programme l'étude du milieu marin. Coralie Séguda, Nathalie Cortial et Gilbert Meyssonier complétaient l'équipe d'encadrement. Au programme : sortie en mer ; visite du port de Sète ; pêche aux coquillages et crustacés, visite de l'aquarium d'Agde, jeux de plage, visite chez un ostréiculteur de l'étang de Thau... Parmi les objectifs, outre la découverte du milieu, figurait l'apprentissage de la vie en collectivité, loin du milieu familial, avec prise de responsabilité personnelle. Une telle expérience reste un souvenir impérissable.

Ce séjour revenant à 270 € par enfant a été financé à 40% par des subventions des communes d'Allègre, La Chapelle-Bertin et Fix-St-Geney (au prorata du nombre d'enfants), par le Conseil général de Haute-Loire, par l'Amicale laïque

d'Allègre et par la vente de brioches. Les parents ont donc financé 60% de la dépense.

Une étude récente démontre que sur les 10 dernières années, les séjours en classe de découverte ont subi un recul de 20% à 30%. La principale raison est liée à la sécurité des enfants qui induit une prise de responsabilité trop importante que les enseignants refusent de plus en plus d'endosser à la suite de quelques accidents dramatiques fortement médiatisés. Il faut ajouter à cela un dossier administratif très lourd à constituer et une recherche de plus en plus aléatoire de financements afin de soulager au maximum les familles en difficultés. En effet, une école publique digne de ce nom ne doit laisser aucun enfant au bord de la route pour des raisons financières.

Bravo à notre école et à ses enseignants qui s'engagent pour apporter aux enfants un supplément éducatif et culturel indéniable au travers de telles activités.

Au Collège du mont-Bar

Réaménagements

Pour faire face à la constante augmentation des effectifs, plusieurs réaménagements ont été réalisés : le réfectoire a été doublé en surface, en attendant la mise en place d'un self ; les dortoirs sont devenus des salles de classe ; l'ensemble des locaux administratifs a été regroupé au rez-de-chaussée.

Actions de sensibilisation et de découverte

Plusieurs actions ont été conduites au cours de l'année scolaire, telles que l'usage d'internet (risques et enjeux), l'importance du petit déjeuner, un forum de sécurité routière, la découverte des métiers du bâtiment, etc.

Voyages :

- en Angleterre, pour les 4^{èmes}, du 21 au 25 mars ;
- en Espagne ou en Italie (suivant la 2^{nde} langue), pour les 3^{èmes}, du 28 mars au 2 avril ;
- à Sainte-Énimie : séjour sportif pour les 5^{èmes}, du 20 au 24 juin.

Examen

Le brevet aura lieu les 28 et 29 juin 2011 dans les locaux du Collège.

Effectifs de la rentrée 2011

La prévision de rentrée est de 255 élèves qui seront répartis dans 11 classes. Le collège d'Allègre a le plus gros effectif des trois collèges du réseau formé avec Craponne et La Chaise Dieu. Une bonne partie des élèves est originaire de Saint-Paulien.

La section des JSP (Jeunes sapeurs-pompiers)

Cette association, placée sous le parrainage du SDIS, du centre de secours d'Allègre et du collège du mont-Bar, a été créée en 2001 à l'initiative de Franck Rousset alors aide-éducateur au collège et pompier volontaire au centre de secours d'Allègre.

Les buts de l'association sont :

- promouvoir le sens civique et l'esprit de dévouement chez les jeunes et assurer une formation citoyenne ;
- préparer à la formation de sapeur-pompier ;
- faciliter le recrutement ultérieur de sapeurs pompiers volontaires et professionnels.

La formation assurée par des sapeurs pompiers bénévoles se déroule en 4 ans, à raison de 3 heures par semaine.

Voilà une belle démarche d'engagement de la part de nos jeunes garçons et filles à citer en exemple à l'heure où une étude de l'Observatoire de la Jeunesse révèle que 51% des Français ont une image négative des jeunes de moins de 25 ans, les dépeignant comme irrespectueux, flemmards, intolérants, nombrilistes,...

État-civil

2010

Naissances : Noémie RODRIGUES de OLIVEIRA ; Juliette ORLANDINI ; Jessica GARNIER ; Lena PAGNEUX ; Simon RENAUX ; Tyzon BERNARD-DE FREITAS ; Romane ROUSSET ; Matilda BOUDOT (*les naissances avaient été oubliées dans le précédent bulletin*)

2011

Naissances : Annabelle TOURDIAS ; Illiana

MARGARIT ; Simon TAULEIGNE

Décès et transcriptions : Jeanne MONNERIE ; Angelika CHEKINA (née au Kirghizstan) ; Gilbert BROSSARD (né à Paris) ; Lucie DESSIMOND ; Joseph CHABRIER (né au Puy-en-Velay) ; Frédéric GRANET ; Marie-Ange RÉCIPON ; Henriette REYMOND (née à Saint-Barthélemy-de-Bussière-24) ; Claude BAUD ; Marie-Rose AMPILHAC

Décès hors commune : Roger BORIE ; Michel CHALOM

La vie de la commune

Agenda (*animations connues au moment du tirage*) :

- **4 juillet** : ouverture du centre de loisirs en saison estivale
- **4-7 juillet** : voyage du comité de jumelage à Strasbourg
- **10 juillet** : concours de boule lyonnaise à Fonteline
- **13 juillet** : repas du hand-club à 19h00 à l'école Jean Macé ; feu d'artifice et bal des pompiers
- **16 et 17 juillet** : fêtes d'Allègre médiéval
- **16 et 17 juillet** : concours de pêche et de pétanque (société de pêche) à Céaux d'Allègre
- **Du samedi 16 au dimanche 24 juillet**, 10^{ème} édition de la **semaine des Vélos couchés**
- **19 et 26 juillet** : visite gratuite de la bergerie des Astiers - 18h00
- **21 et 28 juillet** : visite guidée gratuite d'Allègre par les Amis d'Allègre - 17h00
- **2, 9 et 16 août** : visite de la bergerie des Astiers - 18h00
- **3 au 24 août** : chantier international de jeunes
- **6 et 7 août** : concours de pêche et de pétanque (société de pêche) à Céaux d'Allègre
- **7 août** : fête de la Neira
- **11 août** : balade contée nocturne
- **18, 25 août et 1^{er} septembre** : visite guidée gratuite d'Allègre par les Amis d'Allègre – 17h00
- **21 août** : vide grenier
- **6 septembre** : visite de la bergerie des Astiers, 18h00

- **18 septembre** : spéciale Potence par les Amis d'Allègre
- **15 octobre** : festival d'accordéon
- **16-23 octobre** : accueil de la délégation de Krostitz (comité de jumelage)
- **12 novembre** : foire de la Saint-Martin
- **19 novembre** : carnet de voyage « L'Atlantique en bateau »
- **18 décembre** : marché de Noël Centre George Sand

Bloc-notes :

- **Mairie** (04 71 00 71 21) : ouverture au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h15 ; mercredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00
Pendant les travaux : accueil au presbytère, entrée place de l'Église
- **ADMR** : (04 71 00 22 04) permanence : lundi-mercredi-jeudi-vendredi de 14h00 à 17h00.
Pendant les travaux : accueil dans le logement de la poste - entrée par la cour).
- **Assistance sociale** (04 71 00 71 92) : permanence : mercredi de 9h00 à 12h00 et jeudi de 14h00 à 16h00 sur rendez-vous (sauf le 1^{er} jeudi du mois).
Pendant les travaux : accueil au presbytère- entrée place de l'église.
- **Déchetterie** : ouverture au public : mercredi de 14h00 à 17h00 et samedi de 9h00 à 12h00. Accès gratuit pour les usagers du SICTOM.

PROCHAIN NUMÉRO DU BULLETIN MUNICIPAL : DÉCEMBRE 2011

APPEL AUX RESPONSABLES D'ASSOCIATION

Vous voulez faire connaître votre association, ses activités : vous pouvez nous écrire par un simple courrier ou par courriel (adresse ci-dessous). Vos activités seront publiées dans la page Agenda du site internet.

La mairie :

Courriel : mairie.allegre@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-allegre.com
Téléphone : 04 71 00 71 21
Fax : 04 71 00 22 84

Des numéros utiles :

Pompiers : 18
SAMU : 15
Médecins de garde (dimanches et jrs fériés en journée) : 04 71 04 33 33

Gendarmerie : 17

Allo Enfance maltraitée : 119

Urgence dépannage électrique : 0 810 333 043

AGUMAAA : 04 71 00 70 68

Assistante sociale : 04 71 00 71 92

ADMR : 04 71 00 22 04

Centre de loisirs : 04 71 00 23 86

Halte-garderie : 04 71 00 23 25

Samedi 16 et dimanche 17 juillet 2011

19^{èmes} fêtes d'Allègre médiéval

La fête : deux jours de spectacles et animations médiévales gratuites !

SAMEDI 16 JUILLET

10h30 La fête débutera par un **défilé**, avec départ de la place du Marchédial : toute la population est conviée à participer

Marché et artisanat époque médiévale : forgeron - calligraphie - tailleur de pierre - astrologue - maître-verrier - fabricants de médailles - bougies... jusqu'à 19h00

Animations : **Les Crapauds sonnants** : duo d'échassiers et musiciens

Le Grand Charivari de Clair Obscur : jongleurs - acrobates - cracheurs de feu - magiciens - chanteuse - musiciens avec un spectacle : **le rideau des troubadours**

Tambours, chants et danses par la Tourdion

Tournoi d'archers

Vie des camps

Initiation à la taille de pierre

Grands jeux pour les enfants : jeu du donjon, tir à l'arbalète, quilles,...

Camps encadrés par des animateurs sur le thème de la jonglerie

12h00 **Restauration** sur place : chipolata ou godiveau oriental, pounti d'Aurillac, gâteau à la confiture artisanale (tarif unique : 7€)

16h00-18h00 : **Conférence historique** sur les **Traces médiévales dans Allègre aujourd'hui** (1361-2011) par **Gilbert Caroff-Duflos**, président des Amis d'Allègre. RV : 20 rue du Château

18h00 **Messe** en l'église Saint Martin

19h30 **Grand banquet médiéval animé** (adultes : 14€ ; enfants jusqu'à 10 ans : €). Réservation à l'Office de Tourisme d'Allègre (04 71 00 72 52) ou auprès de Jeannine Merle (04 71 00 79 80) aux heures de location des costumes. Vente également sur place

MENU cochonnaille du terroir - médaillon de porc aux épices ou suprême de volaille - flan de légumes ou croustillant d'aubergines aux pignons - pastel de l'écuyer... le tout arrosé du traditionnel verre de notre hypocras à la saveur incomparable

22h00 **Montée aux flambeaux** : elle vous conduira au **spectacle de feu** par la compagnie **Clair Obscur**, au pied de la Potence

DIMANCHE 17 JUILLET

10h30 *Marché et artisanat de l'époque médiévale*

Animations de rues : Crapauds Sonnants- Grand Charivari - Tambours- Musiques de rues - Échassiers - Tournoi d'archers avec concours ouverts à tous - Grands jeux et animations pour les enfants - Promenades à poney

11h00 **Conférence historique** autour du château médiéval d'Allègre par **Pierre Hellepute**, à la chapelle Notre-Dame de l'Oratoire

12h00 **Restauration** sur place : chipolata ou godiveau oriental - pounti d'Aurillac - gâteau à la confiture artisanale (tarif unique : 7€)

14h00-18h00 **Chants et danses** par le Tourdion et animations de rue

16h00-18h00 : **Conférence historique** sur les *Traces médiévales dans Allègre aujourd'hui* (1361-2011) par **Gilbert Caroff-Duflos**, président des Amis d'Allègre. RV : 20 rue du Château

19h00 **Clôture de la fête** : dernier rendez-vous à la taverne

DIMANCHE 7 AOÛT 2011

4^{ÈME} FÊTE DE « LA NEIRA DES VOLCANS D'ALLÈGRE »

Une journée sympa, souriante, accueillante : telle est la devise de « La Neira des Volcans d'Allègre ».

Ce dimanche 7 août 2011 sera organisée la 4^{ème} édition, sur le site du Centre George Sand.

Dès 8h, seront reçues les inscriptions pour le repas.

Vers 9h, une **randonnée familiale et pédagogique** emmènera les marcheurs à la découverte de nos volcans : en 2011, vous monterez à la tourbière du mont Bar que le CPIE du Velay vous expliquera ; vous aviez été 250 à 350 les trois premières années.

A la même heure s'ouvrira un **marché de vrais produits fermiers et artisanaux**.

Au retour des marcheurs, **vers 11h30**, auront lieu la **bénédictio du troupeau** et l'**inauguration d'une tueille** (petite roulotte de berger).

A partir de midi, le **repas** haut de gamme se composera de charcuteries d'agneau noir du Velay, grillades d'agneau noir, lentilles vertes du Puy, fromages de pays d'Auvergne et clafoutis aux fruits rouges sauvages. Vous n'aimez pas le mouton ? Essayez l'agneau Noir, ça n'a rien à voir ! 500 repas avaient été servis en 2008 et 2009, et 600 en 2010.

L'après-midi sera animé en permanence : les **musiciens** de Sam Trad et le **groupe de danse** d'Auvergne Lou Manza Farchon vous initieront à la bourrée et autres danses populaires. En 2010, un concours interdépartemental a opposé bergers, chiens et brebis sur un parcours de conduite de troupeau. En 2011 le thème sera « **la laine** » : des artisans vous montreront le travail de la laine, depuis la tonte (traditionnelle et moderne) jusqu'aux utilisations connues (feutres, tricots, vêtements, couvertures, matelas, etc.) et aux nouveaux emplois tels l'isolation des maisons. Deux **buvettes** seront là pour vous rafraîchir et Jean-Pierre Langénieux animera la fête depuis le podium de Radio Craponne.

Retrouvez la Neira dont le site internet figure en lien sur celui des Amis d'Allègre : www.amisdallegre.org.